

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
48
Suppléants ayant voix
délibérantes :
0
Conseillers représentés :
8
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Carine BRODIN, André IMBERDIS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Affectation des résultats du compte administratif 2016
Budget Annexe Zone d'Activités de RACINE
Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise
DELIBERATION N°20170427-48

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Tony BERNARD, Président,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	89 211.29
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses (80 275.55 – 165 675.78°)	-85 400.23
Excédent de fonctionnement reporté (B=FR 002)	174 611.52
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	13 505.42
Solde d'exécution de l'exercice (D) : recettes – Dépenses (209013.54-402103.61)	-193 090.07
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	206 595.49
Solde des restes à réaliser (G) : recettes – Dépenses (310000-235559.02)	74 440.98
Besoin de financement de la section d'investissement (F+G)	87 946.40

Considérant que ce budget est clôturé au 31/12/2016,

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement dans le budget annexe des Espaces d'Activité de la Communauté de Communes de THIERS DORE ET MONTAGNE comme suit :

BUDGET ANNEXE DES ESPACES D'ACTIVITES DE THIERS DORE ET MONTAGNE

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation supplémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	89 211.29
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents 48 + Représentés 8 - 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre : 0
Abstention : 0



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD